



Compte rendu

Réunion de Conseil Municipal

Séance 16 janvier 2013

Présents : Michel COSSIAUX, Eric HENNION, Anne-Marie FAUQUEUX, Jean-Claude PUECH, Bernard DE MEYER (arrivé au point N°3), Sandrine LUBERDA, Maud HAMIEAU, Jean-Maurice METAYER, David SILLE, Martine ARNOULD, Roger SALIGOT, Pascal FLATRES.

Absents : Cédric LEKIEFFRE, Xavier SENECHAL.

Pouvoir de Bernard DE MEYER à Jean-Claude PUECH (jusqu'au point N°2)

Secrétaire de séance : Anne-Marie FAUQUEUX.

N° 1/2013-01-16

- **Subvention Valenciennes Métropole** (11 voix pour)

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à faire toutes les démarches nécessaires pour solliciter auprès de Valenciennes Métropole une subvention à hauteur de 18 610.50 €, correspondant à 50 % du HT des travaux d'aménagement extérieur de l'arrière de la Mairie.

N° 2/2013-01-16

- **Paiement investissement** (11 voix pour)

Afin de faciliter les dépenses d'investissement du 1^{er} trimestre 2013 et de pouvoir faire face à une dépense d'investissement imprévue et urgente, le Conseil Municipal peut en vertu de l'article L 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales autoriser à mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits au budget 2012. A savoir :

- Chapitre 20 : immobilisations incorporelles : $6\,628.52 \text{ €} \times \frac{1}{4} = 1\,657.13 \text{ €}$
- Chapitre 21 : immobilisations corporelles : $8\,691.39 \text{ €} \times \frac{1}{4} = 2\,172.85 \text{ €}$
- Chapitre 23 : immobilisations en cours (opération d'équipement) : $454\,733.75 \text{ €} \times \frac{1}{4} = 113\,683.44 \text{ €}$

Conseil Municipal autorise de mandater les dépenses d'investissement 2013 dans la limite des crédits repris ci-dessus et avant le vote du BP.

N° 3/2013-01-16

TARIFS CIMETIERE

Lors de la séance du 21.12 .2012 le conseil municipal avait décidé d'autoriser l'achat de terrains d'1m² situés dans la prolongation du columbarium au prix de m² en vigueur.

Les tarifs appliqués au columbarium sont les suivants :

COLUMBARIUM	1 urne	2 urnes	3 urnes
Pour 15 ans	250€	400€	800€
Pour 30 ans	500€	800€	1600€

Le conseil a délibéré en date du 16.01.2013 afin de fixer la durée des concessions ainsi que leur coût.

	Prix/m ²	Cave urne (pour 4 urnes) Cuve de 0.75 x 0.75 soit 1m20 ²	Concession 2-3 personnes Cuve de 1m x 2m25 Soit 3m ²	Concession 3-6 personnes Cuve de 1m60 x 2m25 Soit 6m ²
25 ans	40€	48€	120€	240€
50 ans	60€	72€	180€	360€
100 ans	80€	96€	300€	600€

N° 4/2013-01-16

- **Rapport annuel SIAV** (12 voix pour)

A l'unanimité, l'ensemble du Conseil Municipal approuve le rapport annuel du délégataire ainsi que le rapport annuel du SIAV pour l'année 2011.

N° 5/2013-01-16

- **Fusion SITURV SIPES** (12 voix pour)

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le projet de périmètre du futur syndicat mixte fermé qui résultera de la fusion prévue au 1^{er} janvier 2014 du syndicat intercommunal pour les transports urbains de la Région de Valenciennes et du Syndicat Intercommunal pour la promotion de l'enseignement supérieur dans l'arrondissement de Valenciennes, comprenant les communes et EPCI suivants :

- formant le syndicat intercommunal pour les transports urbains de la Région de Valenciennes : la communauté d'agglomération de Valenciennes Métropole, la communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut, la commune d'Hornaing
- formant le syndicat intercommunal pour la promotion de l'enseignement supérieur dans l'arrondissement de Valenciennes : la communauté d'agglomération de Valenciennes Métropole, la communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut, la communauté de communes rurales de la Vallée de la Scarpe.

N° 6/2013-01-16

- **dossier indemnisation Mme Legros** (6 voix pour, 2 voix contre, 3 abstentions)

Le Conseil Municipal décide, à la majorité, d'accorder le versement de 950 €, correspondant à 50 % de la perte de bénéfice du café Le Monchalsien, à la fin du 1^{er} trimestre 2013. (Monsieur HENNION Eric n'a pas pris part au vote.)

Les crédits seront portés au budget 2013.

Le Maire,

Michel COSSIAUX.